

PROGRAMME INTÉGRAL

élections municipales 15 et 22 mars 2026

**CHANGER
LA VIE,
CHANGER
LA VILLE.**

**AVEC
MARC PENA**

UNION DE LA GAUCHE, DES ÉCOLOGISTES ET DES FORCES CITOYENNES

Marc Pena candidat à la mairie d'Aix-en-Provence

En plus du programme distribué massivement j'ai tenu, dans une démarche citoyenne, à vous faire part du travail détaillé des groupes qui ont construit cette proposition programmatique que j'ai l'honneur, avec toute l'équipe d'Aix avenir, de soumettre à la réflexion de mes compatriotes aixois.

Je suis un enfant d'Aix. La ville, celle de ma jeunesse et de mes études, est intimement liée à mon émancipation personnelle. C'est à Aix que s'est écrit mon avenir.

Mais j'observe, depuis vingt-cinq ans, une ville mal gérée sans vraie vision d'avenir, fermée à la décision collective. La faute aux choix d'une famille au pouvoir depuis un quart de siècle. Leur politique a fragmenté la ville, laissé exploser la spéculation foncière et réservé le centre-ville au seul tourisme de masse.

Je veux changer cela, et proposer une nouvelle direction pour les six prochaines années.

Cette direction, c'est celle de la solidarité, de la démocratie et de l'écologie. Parce qu'Aix n'est pas seulement une ville de carte-postale, une ville vitrine. Aix est d'abord une ville de travailleurs, de personnes de tous les âges et de toutes les cultures, de quartiers et de villages vivants. C'est toutes ces forces qui font sa richesse et qu'il faut préserver.

Je porte avec ceux qui m'entourent un projet de rassemblement. Pas seulement un rassemblement d'idées, mais un rassemblement de toute la ville. Car nous sommes toutes et tous Aixoises et Aixois à égalité, peu importe le quartier, le village où nous habitons. Je m'engage à être ce maire qui traite chacune et chacun de la même manière.

Et, je ne serai pas maire seul. L'équipe qui m'entoure est diverse et riche des expériences multiples de ceux qui la composent. Avec eux pour changer la vie, changer la ville, il faut aussi pouvoir compter sur ses habitantes et ses habitants. J'ai confiance dans cette ville, dans ses capacités à évoluer, à être progressiste, à s'engager. En témoigne le tissu associatif aixois particulièrement développé, fait d'habitantes et d'habitants de tous les horizons au service d'un même idéal, celui de l'engagement citoyen.

Aix capitale historique et culturelle de la Provence : un projet qui n'a de sens que s'il concerne tous les quartiers et les villages, s'il n'exclut personne et concerne, au contraire, l'ensemble de la population aixoise. Avec la liste Aix Avenir, nous portons, à l'image de la ville, ce projet d'engagement.

Un projet qui repose sur cinq axes visant à changer la ville, à améliorer la vie des Aixois et des Aixois.

Bâtir, d'abord, une ville qui permet de vivre dignement. Une ville où les logements sont accessibles, réhabilités, adaptés. Qui garantit un toit pour toutes et tous. Où les transports en commun couvrent mieux le territoire et passent plus régulièrement. Une ville où la dignité, c'est aussi l'émancipation de toutes et tous par la culture, le sport, la science.

Défendre, ensuite, une ville qui prend soin de toutes et tous. Une ville qui accompagne la petite enfance, l'enfance, encourage la jeunesse sans oublier de soutenir ses aînés. Une ville qui défend les plus vulnérables et veille sur chacun.

Façonner, aussi, une ville où l'on respire mieux. Où la nature a repris ses droits, dans des rues végétalisées, des cours d'eau préservés, des parcs restaurés. Où l'on mange bien, bio, local et où l'agriculture fait partie intégrante de la ville.

Édifier, également, une ville qui protège, qui lutte pleinement contre le narcotrafic, les violences et les incivilités, tout en érigeant la proximité et la prévention comme valeurs fondamentales.

Consacrer, enfin, une ville plus démocratique, où chaque voix compte. Où sont grandes ouvertes les portes de la décision publique, pour que l'avenir de la ville se façonne à la manière de celles et ceux qui l'habitent.

Ensemble, toutes et tous, faisons le choix d'une ville qui écoute, qui protège et qui agit face aux défis sociaux, culturels et écologiques. Une ville plus humaine, plus solidaire, plus écologique.

L'avenir d'Aix appartient à chacun, à chacune d'entre nous ! Construisons-le ensemble, avec courage, enthousiasme et humanité.

Marc Pena,

Candidat à la mairie d'Aix-en-Provence

*Avec vous, le meilleur
est à venir
Marc Pena*


PROTEGER, RASSEMBLER, ACCOMPAGNER vers l'A VENIR

UNE VILLE QUI PERMET DE VIVRE DIGNEMENT

Logement, urbanisme, commerce, emploi

Garantir l'accès au logement, droit fondamental, lutter contre la spéculation et promouvoir un urbanisme durable associé à un dynamisme économique qui profite à toutes et tous.

Logement accessible

- Développer un Organismes de Foncier Solidaire (OFS) pour dissocier la propriété du terrain de celle du bâti et limiter la spéculation – Renforcer le Bail Réel Solidaire (BRS), facilitant l'accès à la propriété pour les ménages modestes.
- Respect strict de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) qui impose 25 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants afin de garantir la mixité sociale. - Mobiliser les bailleurs sociaux et assurer le cofinancement des opérations avec l'État, l'Europe et les autres collectivités territoriales.
- Mettre en place un dispositif d'encadrement des loyers contrôlé par l'Observatoire local des loyers et le service municipal du logement.
- Définir des zones de résidence principale et des quotas maximum pour les résidences secondaires. Limiter la location des meublés touristiques à 90 nuits par an avec la mise en place de contrôles.
- Augmenter la taxe sur les logements vacants depuis plus d'un an (8,4% de logements vacants à Aix-en-Provence) et le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Un toit pour toutes et tous

- Soutenir les coopératives d'habitants et l'habitat partagé (notamment pour les seniors) par un accompagnement technique de la collectivité et des aides spécifiques.
- Créer des résidences étudiantes publiques à loyers sociaux, cofinancés par l'État, l'Europe et les collectivités territoriales.
- Engager une politique de logement pour les personnes sans-abris par une collaboration étroite avec les associations - Développer l'accessibilité au logement des personnes en situation de handicap – Augmenter, en lien avec le tissu associatif, les places d'hébergement d'urgence notamment pour les femmes victimes de violences et leurs enfants.

Réhabiliter l'habitat existant

- Étendre le permis de louer, avec contrôle par le service municipal de l'urbanisme et les services compétents afin de lutter contre l'habitat indigne et les « marchands de sommeil ».
- Établir un grand plan de la rénovation énergétique en priorisant les logements sociaux, via des appels à projets et des financements dédiés.
- S'opposer à la destruction systématique des logements sociaux sans relogement sur place ni concertation préalable.
- Ouvrir une maison de l'Habitat. Organiser des assises du logement dès l'élection.
- Mettre fin à la politique courttermiste de vente systématique de biens publics menée depuis des décennies.

Urbanisme durable, transition écologique en actes

Limiter l'étalement urbain, préserver les terres agricoles, les espaces naturels et la biodiversité, adapter la ville au changement climatique et en atténuer ses effets pour préserver la santé de ses habitantes et habitants.

- Renforcer le rôle de la Société Foncière communale en vue d'acquérir du foncier pour des projets d'intérêt général.
- Inscrire le principe « aucune nouvelle extension urbaine sur terres agricoles ou naturelles » en cohérence avec la loi Climat et Résilience et l'objectif Zéro Artificialisation Nette.
- Sanctuariser les terres agricoles cultivées ou pas et les espaces naturels par la mise en place, au niveau du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Zones Agricoles Protégées (ZAP). Encourager et développer l'agro écologie et l'implantation de fermes urbaines.
- Accompagner la structuration de filières paysannes, bio et locales par la création de marchés locaux. Inciter à la réduction des pesticides en vue de leur élimination définitive.
- Développer l'utilisation de produits bio et locaux frais à la cuisine centrale en contractualisant les producteurs et en s'assurant que tout le personnel ait la capacité de cuisiner les produits frais. Aller vers la suppression du plastique.

Un Urbanisme pensé et responsable

- **Planifier l'urbanisme, économiser l'espace, ne pas construire s'il n'y a pas les transports en commun, ni de réseaux (eau potable, eaux usées...) ou d'accès facile aux services publics.**
- **Anticiper la ville de demain : Par la création d'une instance de concertation d'urbanisme pour une vision d'ensemble en coordination avec le plan mobilité.**
- **Repenser l'aménagement de la Constance, en faire un poumon vert ! Instaurer une ferme municipale (par exemple à la Constance) en régie directe, préserver la nature et lutter contre l'étalement urbain.**
- **Favoriser le réemploi des matériaux et des bâtis et l'économie circulaire dans la construction et la rénovation de logement.**
- **Organisation d'un débat public avec la présence d'experts sur les urbanisations à venir (densité urbaine...). Faire les assises du logement.**
- **Interdire l'urbanisation des terres inondables.**
- **Pratiquer un urbanisme inclusif ; adapter l'espace public aux personnes à mobilité réduite et/ou handicapées.**
- **Isoler les Bâtiments publics et mettre des panneaux solaires en toiture de ces derniers dès que possible.**

- **S'opposer à la nouvelle bretelle A8/A51 et à l'extension de l'aérodrome des Milles.**
- **Étudier la relance du thermalisme en s'assurant que l'exploitation éventuelle de la ressource en eau soit compatible avec les exigences du développement durable et que les flux de curistes ne viennent pas renforcer le tourisme de masse déjà trop impactant pour la ville.**

PLAN D'URBANISME ET OPERATIONS D'AMENAGEMENT PROGRAMME

- **Parties constitutives des plans d'urbanisme les Opérations d'Aménagement Programmées ne témoignent pas d'une vision globale de la ville et de la métropole. Conçues dans un cercle limité de « sachants », dans la continuité des erreurs d'un passé qui a vu la ville coupée en quatre par deux autoroutes, c'est une vision de court terme dans laquelle le trafic automobile continue de dominer les mobilités. Décidées sans appel à l'intelligence collective, sans concertation citoyenne véritable et sans travail commun avec les acteurs de terrain (associations de défense de l'environnement, CIQ, groupement d'urbanistes, experts indépendants des mobilités et de l'aménagement...) ces opérations seront l'objet de redéfinitions profondes ou d'abandon. Enclavée, polluée par le trafic automobile, coupée du Jas de Bouffan par la balafre autoroutière bétonner la ZAC de la Constance, au détriment des terres agricoles, de la biodiversité et des paysages Cézanniens, reste l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire. A l'inverse, notre projet de territoire s'inscrit dans la co-construction, la concertation, la volonté inébranlable de réunifier la ville dans tous ses quartiers et ses villages, de réparer les coupures urbanistiques par des coutures et des continuités. Nul ne doit se sentir exclu de son droit à la ville. Redevenons tous et toutes pleinement citoyens et acteurs de notre territoire !**
- **Respecter l'identité des sites qui font la renommée de la ville, développer nos quartiers et nos villages sans dénaturer leur identité passe par un meilleur contrôle de terrain. Protéger, en liaison avec les services de l'Etat, nos secteurs classés en raison d'éléments patrimoniaux ou naturels remarquables c'est demander l'enterrement des réseaux (électrique, fibres...). C'est aussi condamner les constructions et les décharges sauvages, c'est également veiller à l'emploi de matériaux et de couleurs adaptées aux lieux, c'est enfin réduire la publicité aux entrées de ville et les embellir.**

Une ville climatiquement adaptée : nature, fraîcheur, mobilités douces

- Lancer un grand plan de lutte contre les aléas climatiques (chaleur, incendie, sécheresse, inondation...) avec un urbanisme adapté, une végétalisation massive et une bonne gestion de l'eau et des sols. La baisse de la part modale de la voiture par le développement des mobilités actives et l'adaptation des transports en communs est essentielle.
- Lutter contre la chaleur et la pollution en particulier dans les établissements scolaires. Végétaliser les cours de récréation et les rues à proximité des écoles, créer des zones de rencontre ou piétonnes, développer l'isolation thermique.
- Protéger la ressource en eau : captages, lutte contre les fuites.
- Prévenir les incendies de manière renforcée dans tous les quartiers en concertation avec le département, tous les services de lutte contre l'incendie (sécurité civile) et les pompiers.
- Prendre soin du réseau d'eaux pluviales. Initier la récupération des eaux de pluie de toitures des bâtiments publics afin de l'utiliser pour l'arrosage.
- Appliquer un grand plan de végétalisation favorisant la diversité, la plantation d'espèces adaptées au dérèglement climatique et évitant les variétés allergènes. Ce plan sera déployé en priorité dans les zones sous dotées en espaces verts ; Encagnane, Beisson...

- **Désimperméabiliser les sols et canaliser les eaux de ruissellement par des noues permettant l'infiltration dans le sol.**
- **Installer des points fraîcheur accessibles à tous : zones végétalisées, ombrières, jet d'eau...**
- **Protéger et développer les parcs. Porter une attention particulière aux parcs ayant besoin d'être réhabilité notamment Rambot et Jourdan. Arrêter la privatisation de leurs espaces par des salons lucratifs. Développer la continuité des espaces verts (trame verte), valoriser les berges des cours d'eau (trame bleue) et créer des zones de répit. Intégrer le legs Constant dans le Parc Naturel Urbain**
- **Créer des ombrières avec panneaux solaires sur les parkings extérieurs aixois.**
- **Respecter strictement la charte de l'arbre en arrêtant les tailles excessives des arbres (élagage « sauvage »).**

Une ville qui respire et réduit les pollutions

- **Elaborer un plan mobilité intégrant les plans vélos et piétons (ce dernier étant à créer), en parallèle des politiques de logements, favorisant les modes doux et l'accessibilité des quartiers : diagnostic territorial, consultation publique... Il sera intégré aux documents d'urbanisme et de déplacement PLU, PLUI, PDU.**
- **Revendiquer la création d'un organisme de coordination unique de mobilité à l'échelle de la métropole.**
- **Agir activement auprès des collectivités et de la SNCF, pour améliorer les transports en commun : extension des plages horaires, des fréquences et harmonisation des horaires des bus; pour optimiser l'usage du rail (soutien au projet tram-train: ouverture de la ligne Aix-Rognac aux voyageurs – création de gares et/ou haltes ferroviaires (Venelles, Calade, Les Milles et Luynes...))**
- **Instaurer une tarification sociale et avancée vers la gratuité.**
- **Encourager les mobilités douces et actives : faciliter l'accès aux établissements scolaires et de formation. Œuvrer auprès des collectivités pour améliorer le réseau de pistes cyclables en traitant prioritairement les ruptures et la sécurisation. Etendre le plan métropolitain de location de vélos électriques. Autoriser le chargement des vélos dans les bus et trains.**

Nettoyer notre ville

- Œuvrer au niveau de la Métropole pour faire de la gestion des déchets verts et du compost une ressource circulaire et gratuite pour les paysans notamment producteurs de bio. Pour les déchetteries, exiger l'exonération des entreprises de l'économie sociale et solidaire ou des associations et notamment celles d'insertion. Encourager la mise en place de véritables ressourceries.
- Re municipaliser les services de collectage et exiger de la métropole des plans de gestion de « déchets » prenant en compte les exigences du développement durable.
- Mettre en place une politique de réduction, de tri et de recyclage des déchets.
- Renforcer la police de l'environnement en charge de lutter contre les décharges sauvages et poursuivre systématiquement les infractions. Passer les effectifs de 8 à 16 employés sur le mandat.

Une ville à la portée de toutes et tous

- Garantir pour chacun, enfants, personnes âgées ou en situation de handicap des cheminements accessibles, éclairés et sécurisés : concevoir, aménager, préserver et restaurer les espaces publics en intégrant systématiquement cette dimension, sera notre priorité. - Développer les zones rencontre limitée à 20km/h, limiter à 30 km/h la vitesse dans la première couronne ainsi que dans les cœurs de villages et quartiers, Réduire les nuisances sonores pour le bien vivre collectif. - Assurer une réaction rapide aux sollicitations citoyennes en cas de dégradation.

Un dynamisme économique équilibré, écologique et solidaire au profit de toutes et tous

- **Soutenir les initiatives et les acteurs économiques locaux contribuant fortement à la mise en œuvre de la transition écologique (développement et implantation des énergies renouvelables). Mettre en place des critères sur l'origine du matériel, de la fabrication, le respect des normes sociales et environnementales. Veiller à ce que ces initiatives n'impactent ni les terres agricoles ni les espaces naturels.**
- **Travailler en collaboration avec les entreprises des zones économiques comme la Duranne ou le pôle des Milles sur la question des transports. Les sensibiliser sur l'importance de soutenir la solution ferrée. Concevoir avec eux des Plans de Déplacement des Entreprises (PDE) pour étaler, quand c'est possible, les plages d'entrée / sortie, promouvoir le covoiturage, valoriser l'accès aux transports en commun et aux mobilités alternatives à la voiture.**
- **Faire de l'Economie Sociale et Solidaire un des piliers du développement local par la création d'une délégation dédiée à l'ESS.**
- **Intégrer des clauses d'inclusion et des critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, pour que la dépense publique soutienne des acteurs locaux et engagés. Mieux former des élu.es et agent.es pour rédiger des cahiers des charges incluant des clauses relatives à la transition économique et écologique.**

Commercialité : accompagner et aider

- Lutter contre le surtourisme.
- Faciliter les marchés avec producteurs locaux dans les quartiers et villages. Faire des marchés couverts notamment au Jas de Bouffan.
- Soutenir les professionnels respectueux des règles en sanctionnant ceux qui les contournent ou les ignorent. Assurer une meilleure gestion des terrasses et faire respecter l'espace public et le patrimoine par des sanctions pécuniaires si nécessaire.
- Renforcer le service de l'hygiène et sécurité pour une meilleure surveillance de tous les commerces.
- Soutenir les producteurs locaux : développer des chartes de qualité type « Provença Made – Prouvènço Made » ou « D'ici et de nulle part ailleurs » garantissant qualité, traçabilité et connaissance des produits achetés (coopération entre ville, entrepreneurs et associations de défense des consommateurs) avec une montée en gamme (en bio ou en transition par exemple).
- Favoriser les commerces indépendants et de proximité en utilisant l'outil de la préemption pour limiter les franchises des multinationales notamment.
- Assurer l'accessibilité aux commerces : Stationnement adapté, développement des animations commerciales...
- Municipaliser (ou établir des conventions) pour certaines activités : identifier et créer des services non existants dans une perspective d'économie circulaire, sociale et solidaire (ex. réparation électro-ménager, location d'outils, ...)

Une ville qui prend soin

Notre jeunesse, notre avenir

- **Soutenir la parentalité - Mieux accompagner le tissu associatif œuvrant pour la parentalité en lien avec les services de la PMI (Centres de protection maternelle et infantile) - Sensibiliser les familles aux questions du numérique, trop souvent négligées, via des temps d'information aux moments clés du parcours scolaire.**
- **Envisager un service public de la petite enfance incluant les crèches avec tarification sociale qui garantisse une place pour tous (accessibilité universelle). Création d'un Conseil participatif parents – professionnels.**
- **Aller vers la gratuité de l'école pour les plus démunis (cantine, fournitures, transports et activités périscolaires).**
- **Mettre le cap sur le 100% biologique et/ou local dans les cantines, sensibiliser les enfants à l'alimentation saine et soutenir l'agriculture de proximité. – Créer un partenariat durable entre les cantines et les agriculteurs de proximité. - Atelier d'éveil au goût et sensibilisation à l'alimentation saine et à la cuisine provençale. - Concerner les directions des écoles primaires et maternelles pour garantir une pause d'au moins 1h30 à midi et au moins 40 minutes devant l'assiette. - Faire des temps de cantine des moments partagés (par exemple avec des seniors).**
- **Généraliser les petits déjeuners gratuits dans les écoles publiques, avant le début des classes, en priorisant les zones d'éducation prioritaire.**

- **Développer l'aide aux familles monoparentales par une information adaptée sur leurs droits et les aides publiques existantes.**
- **Grand plan du périscolaire - Renforcer le soutien scolaire en lien avec les équipes pédagogiques et les acteurs d'initiatives citoyennes et associatives – Garantir un accueil de qualité : personnels bénéficiant d'une formation solide, d'une rémunération digne et d'une situation d'emploi stable - Améliorer les activités périscolaires accessibles à tous les enfants : Sport, culture, lecture, art, culture provençale, langue régionale, environnement, numérique... - Rendre obligatoire un comité de pilotage de Projet Éducatif de Territoire (PEDT) en renforçant son volet environnement - Proposer à tous les enfants un accès à la bibliothèque. - L'école doit aussi être le lieu de l'apprentissage de la gestion quotidienne des déchets par le tri de ceux-ci. Pour cela, la Métropole doit assurer la collecte des déchets des établissements scolaires.**
- **Protéger nos enfants - Créer un.e référent.e communal.e « Violences sur mineur.es », pour une politique globale de prévention et protection avec les partenaires (CCAS, PMI, crèches, écoles, rectorat, justice, police-gendarmerie, centres de loisir, clubs sportifs, maison des femmes, etc..) en lien avec la CLSPD (Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance).**
- **Accueillir et accompagner les enfants en situation de handicap. - Un plan d'accueil adapté sera mis en place pour les élèves en situation de handicap en partenariat avec les associations spécialisées et les équipes pédagogiques. Une équipe municipale spécialisée sera créée afin d'accélérer la mise aux normes des établissements scolaires.**

Une ville pensée à hauteur d'enfant

- Poursuivre et amplifier le plan de rénovation et d'isolation des écoles, incluant la végétalisation des cours de récréation. Les écoles les plus exposées à la pollution, notamment 9 sur Aix, seront prioritaires pour la mise en place de mesures adaptées.
- Créer et généraliser les rues aux enfants : Favoriser les pédibus scolaires, élaboré en concertation avec les associations de parents d'élèves et les équipes enseignantes. - Créer des rues piétonnisées, végétalisées, débitumées et accessibles aux personnes à mobilité réduite, dès que possible - Raccorder les écoles aux réseaux de pistes cyclables.- Prévoir des projets participatifs (enfants, équipes pédagogiques, artistes, services techniques...) pour l'aménagement des cours et abords des écoles (aménagement végétalisé, plus paysager et ludique).
- Recruter des agents de médiation pour permettre à chaque enfant de bénéficier des sorties scolaires. - Créer des "classes dehors" et des ateliers d'éducation au changement climatique.
- Développer les colonies de vacances municipales.
- Valoriser l'école laïque et gratuite. La commune s'en tiendra strictement à la loi concernant le financement public pour la construction ou la rénovation des écoles privées.

Ecole cœur battant de la vie du quartier et des villages

- Créer des accords cadre pour la mutualisation des locaux et des espaces sportifs dans les écoles. Utiliser les espaces disponibles en créant, entre autres, des jardins pédagogiques.

Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie

- Revendiquer la création d'un collègue public à La Duranne.
- Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes en dynamisant la plateforme existante pour le recensement des offres réservées aux jeunes de la ville (participer à démocratiser le service civique dans les associations culturelles et sportives).
- Développer un guichet jeunesse unique : centralisant les aides au logement étudiant, les bourses locales, les jobs d'été, l'accès à la santé mentale et à la mobilité. - Créer des espaces jeunes municipaux : lieux de rencontre, d'orientation et de projet pour les 11-25 ans, favorisant l'expression, la créativité et l'engagement.
- Lutter contre la précarité étudiante - Offrir un appui à la création d'épiceries sociales et solidaires étudiantes- Développer des tarifs préférentiels pour les transports en commun, afin de garantir la liberté de déplacement et l'accès aux services essentiels.

La santé mentale une priorité

- Développer de permanences psychologiques gratuites dans les maisons de quartier, en lien avec les universités et les services de santé locaux. - Créer un centre médical dédié pour la santé mentale des jeunes à Aix-en-Provence (CMPPU).

La santé un « bien » à préserver pour toutes et tous

Notre santé physique, mentale et sociale est liée à l'alimentation, la salubrité de l'habitat, l'air que l'on respire, l'eau, la qualité de vie (stress...), le travail, l'activité sportive et physique... Prendre soin de la biodiversité et des milieux préserve la Santé de tous les êtres vivants.

Développer l'accès aux soins de proximité

- Créer des centres de santé municipaux avec médecins salariés (pas de dépassement d'honoraires) dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) où les enjeux sanitaires et sociaux sont majeurs. - Prévoir une permanence d'accès aux droits dans les centres de santé (CMU, CSS, mutuelles).
- Travailler à la mise en place d'une mutuelle municipale.

Santé Mentale : une priorité

- Lancer une vraie campagne de sensibilisation et de formation sur les questions de santé mentale dans les écoles, centres sociaux et sportifs, mais aussi dans les services municipaux.
- Développer l'information et la coordination relatives aux structures existantes dans le domaine de la santé mentale et des VSS (violences sexuelles et sexistes).
- Financer une formation de premiers secours en santé mentale (deux jours de formation) à tous les agents municipaux.
- Faire du soutien psychologique et des activités pour les personnes dépendantes à domicile. Soutenir et accompagner les aidants familiaux.

Dépistage et Prévention

- **Accélérer la mise en place du Contrat Local de Santé (CLS) et dynamiser le Conseil Local de la Santé Mentale (CLSM) en coordonnant l'ensemble des acteurs.**
- **Améliorer les liens avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS, professionnels et Agence Régionale de Santé) dans l'objectif de décroisonner et réorganiser les soins autour du patient.**
- **Co Organiser les campagnes de dépistage des cancers.**
- **Impliquer tous les acteurs liés à la santé dans un programme ambitieux de prévention incluant la santé mentale.**
- **Mieux prévenir les addictions de tout type (alcool, tabac, sucre, drogues...) grâce à un travail collectif avec les associations spécialisées, les structures de santé, les services de la ville dont le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**
- **Mettre en place, dans le cadre de la politique de la ville, des ateliers Santé Ville afin de sensibiliser dans les crèches, écoles, centres sportifs et sociaux sur l'alimentation, l'habitat, la qualité de l'air... (Ateliers ouverts à tous : aménagement de la maison, cuisiner des produits bruts...).**
- **Favoriser l'accès au sport : augmenter les créneaux horaires d'ouverture des infrastructures sportives au public. - Faciliter le sport en ville en soutenant les initiatives existantes (marche nordique...). - Renforcer l'accès au sport dans les écoles en développant un partenariat école/ milieu associatif.**

- **Instituer des écoles municipales des sports encadrées par les éducateurs des activités physiques et sportives (ETAPS) - Faire en sorte que les complexes sportifs soient sécurisés pour les jeunes filles et encourager la féminisation des pratiques sportives.**

Handicap

- **Perfectionner les parcours permettant l'autonomie sur l'ensemble du territoire.**

Accompagner dignement nos personnes âgées

- **Projet de création d'un EHPAD public.**

Santé environnementale et adaptation au changement climatique

Prévenir les pathologies en luttant contre les sources de pollutions (mobilité, pollutions chimiques, bruit...).

- Améliorer la surveillance des polluants éternels (substances chimiques - PFAS) notamment dans l'eau distribuée par la Régie des Eaux du Pays d'Aix.
- Coopérer avec les associations et les réseaux de santé pour mieux connaître et lutter contre les perturbateurs endocriniens. Mobiliser le Centre communal d'action sociale (CCAS) sur ces thématiques.
- Lutter contre les nuisances du bruit, source majeure de perturbations, altérant la qualité de vie des tous petits, personnes âgées et malades en tout premier lieu.
- Étendre, en lien avec la Région, le réseau de surveillance de la qualité de l'Air. Communiquer sur les différentes alertes pouvant en émerger.
- S'engager sur le zéro plastique (cuisine centrale). - Donner à tous la possibilité de bien se nourrir (jardins partagés, soutien aux coopératives de producteurs et aux magasins de producteurs locaux).

- **Développer les espaces de nature en ville (parcs, jardins, ilots de fraîcheur et autres zones végétalisées) qui ont un apport bénéfique sur la santé mentale (diminution du stress, de l'anxiété et des symptômes dépressifs), mais aussi sur la santé physique et sociale des citadines et citadins.**
- **Coordonner urbanisme, mobilité, environnement.**
- **Intégrer le PRSE4 (Plan Régional de Santé Environnementale) dans les politiques urbaines.**
- **Création d'un laboratoire municipal de recherche en santé environnementale afin de mesurer et rendre publics les risques sanitaires, d'agir sur la prévention, de protéger les populations en particulier les plus exposées (quartiers populaires, enfants, salariés exposés dans leur travail, personnes âgées) et de soutenir les luttes locales face aux pollueurs.**

Solidarité

Lutter contre toutes les discriminations

- Former tous les agents municipaux, police, personnels de centres sociaux, éducateurs, intervenants jeunesse et élus à la prévention et à la prise en charge des Violences Sexuelles et Sexistes (VSS).
- Lancer des campagnes locales de sensibilisation sur la prévention des VSS et l'égalité de genre, et ce dès le plus jeune âge dans les établissements scolaires, les équipements sportifs et culturels, dans l'espace public et les transports.
- Créer un numéro d'appel unique pour lutter contre les violences intrafamiliales, VSS.
- Mettre en place des dispositifs de repérage de personnes ressources pour la victime à proximité du lieu où elle se trouve.
- Évaluer toutes les politiques municipales à l'aune de l'inclusion et de l'égalité, en créant une grille de validation inclusive, antiraciste, féministe, antivalidiste.
- Assurer l'égalité salariale des agents municipaux.
- Développer une vraie campagne de lutte contre les discriminations ; Former les agents municipaux contre le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, la LGBT phobie.
- Lutter contre la précarité numérique et faciliter l'utilisation du numérique par des actions concrètes auprès des populations concernées.
- Développer l'activité des centres communaux d'action sociale et leurs ressources humaines.
- Reconstruire une auberge de jeunesse.

Faire d'Aix-en-Provence une ville plus inclusive

- Créer une délégation dédiée à la lutte contre la pauvreté, l'égalité des droits, l'action sociale et la solidarité et application d'une méthode de co-construction des politiques locales et des projets aixois.
- Augmenter les places d'hébergement d'urgence permettant un accueil inconditionnel : adaptation des capacités d'accueil au changement climatique pour les personnes sans domicile fixe et application de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en développant notamment l'offre « très sociale ».
- Faire de l'égalité des chances de tous nos enfants comme une boussole de notre action pour l'école (en insérant nos actions pour l'école).
- ☐☐ Lutter contre la fracture numérique : qui prive certains d'un accès à leurs droits et aux services du quotidien. Nous créerons un service public d'accès au numérique dans chaque mairie annexe.
- Soutenir d'avantage initiatives associatives et publiques pour que l'apprentissage du français soit accessible à toutes et à tous.
- Établir "Le droit à l'emploi" en tant que principe constitutionnel : étude de la faisabilité de créer un « territoire zéro chômeur longue durée ».
- Instituer la laïcité en devoir de notre action municipale : étendre la journée du 9 décembre à la fonction publique municipale et créer un référent laïcité. Veille à la neutralité du service public.
- Respecter le droit d'installation des Roms qui ont été expulsés pas moins de 3 fois en une année. Faire d'Aix-en-Provence une ville exemplaire en la matière en lien avec les associations et mener, à ce sujet, un combat avec le département dont c'est la compétence.

Sécurité

Une ville qui protège

Proximité et prévention les enjeux clés de la protection des Aixoises et des Aixois

- Demande de renfort pérenne des effectifs de la police nationale pour la ville.
- Prévenir : recruter des éducateurs spécialisés, des médiateurs de rues formés pour désamorcer les conflits et prévenir les violences intra-familiales et dynamiser les lieux de socialisation pour les jeunes.
- Développer une police municipale de proximité, formée, présente, accessible et bienveillante et renforcer les effectifs.
- Sectoriser les agents affectés à un quartier ou village et réinstaller des postes de police de proximité.
- Recruter 20 agents de police supplémentaires dès le début du mandat, et 80 d'ici à 2032. Doubler les effectifs des agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

Une ville à l'écoute des ses habitantes et de ses habitants

- Travailler en lien étroit avec les écoles, associations, acteurs sociaux, sportifs et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour construire la sécurité des habitants.
- Déployer un éclairage public adapté et sécurisant.

- Lancer des campagnes de prévention des violences sexistes et sexuelles et créer d'un service d'aide aux victimes. Mieux former les policiers municipaux aux violences intra familiales, à l'écoute et à l'aide aux victimes.
- Initier des espaces d'échange via les Conseils de Quartier.
- Créer un espace de dialogue et d'évaluation des politiques publiques de sécurité avec les agents et acteurs concernés.

Une ville qui se bat contre le narcotrafic

- Pérenniser l'initiative de lutte contre les drogues et les conduites addictives pour lutter contre le narcotrafic en étroite coopération avec la police municipale, nationale et les services de l'Etat dédiés à ce fléau.

Vidéosurveillance

- Mener une étude sérieuse pour évaluer l'efficacité d'un système couteux en moyens financiers et humains. Nous chercherons l'équilibre entre des moyens humains et techniques.

Une ville attentive pour ces citoyennes et citoyens

Sécurité routière

- Prendre les mesures qui s'imposent pour lutter contre les incivilités routières (bruit, rodéo urbain, stationnement anarchique...). - Construire des espaces sécurisés pour parquer les vélos à mettre dans le thème mobilité.

Sécurité environnementale

- Renforcement de la brigade de l'environnement pour lutter contre les dépôts sauvages. Cette nuisance sera une priorité de notre action au niveau métropolitain.

Une ville démocratique

Gouvernance éthique et partagée

- Mener une politique d'achats publics incluant des dispositions sociales, environnementales et locales. - Dans la commande publique mettre des clauses sociales et environnementales et favoriser, dans les limites légales, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- Demander un audit financier indépendant sur la gestion de la ville et de toutes les structures associées, notamment les sociétés d'économie mixte telles que la SEMEPA.
- Financer les investissements municipaux par des emprunts issus de sources éthiques via des banques sans investissement dans les paradis fiscaux. Aucun euro d'argent public ne devra servir à soutenir des projets excluants, discriminants ou néfastes pour l'environnement.
- Inscrire les critères de transparence au cœur des politiques et faire signer une charte aux élus.e.s (exigence de probité).
- Assurer une transparence réelle dans l'attribution de places en crèche, logements sociaux avec anonymat des dossiers.
- Dynamiser les 14 conseils de quartier d'Aix (avec budget), pour une réelle concertation et un processus de co-construction dès le début du projet avec les habitant.es concerné.es. Création d'un Comité pour la jeunesse ainsi qu'un Comité pour la planète.

- **Organiser des Référendums d'Initiative Citoyenne afin de favoriser la concertation sur les grands projets d'avenir pour Aix, en adressant des questions précises et suite à débats contradictoires.**
- **Garantir l'égalité de tous et toutes : veiller au respect des droits des femmes, des personnes en situation de handicaps, lgbt... lutter contre toute forme de discrimination (xénophobie, racisme, antisémitisme...) .**
- **Fonctionnement démocratique du conseil municipal, fonctions attribuées selon les compétences, comptes-rendus à la population du travail effectué.**
- **Prévoir une information sur les droits des élus.**
- **Garantir et organiser une vraie méthode, un cadre de travail partenarial avec les associations.**
- **Mettre à disposition des salles et lieux publics pour les réunions associations, partis.**
- **Prévoir de former élus et agents à la démocratie participative et aux enjeux de la transition écologique.**
- **Récréer la Maison des associations : appui renforcé et assistance administrative aux associations agissant pour l'intérêt général ; travailler un partenariat.**
- **Jumeler la ville avec d'autres cités notamment avec une ville palestinienne.**

Culture

Une culture accessible

- Multiplier les lieux culturels de proximité dans le cadre de la « Ville culturelle du quart d'heure ».
- Valoriser les cultures plurielles et celles de la Méditerranée.
- Associer les forces vives du spectacle vivant, les citoyens et citoyennes aux choix des grands événements culturels municipaux. Organiser des Etats généraux de la culture.
- Développer l'accès pour toutes et tous à la musique et la danse par des interventions en classe des acteurs du conservatoire et/ou des associations agréées. Favoriser les accès réguliers aux scènes aixoises pour les élèves. - Démocratiser l'accès à la culture, dans tous les quartiers et villages en direction de tous les publics.
- Promouvoir les résidences artistiques notamment en milieu scolaire et dans les maisons de quartier.
- Sanctuariser le budget municipal consacré à la culture tout en étant vigilant à la participation de l'Etat au financement de la culture.
- S'assurer de la présence de centre culturel ou socio culturel, pérenniser ces structures et garantir leur ouverture au plus grand nombre. Travailler, avec les acteurs compétents au remailage des « Maisons Jeunesse et Culture » sur l'ensemble du territoire de la ville.
- Donner les moyens aux musées publics de continuer des expositions de qualité destinées à des publics locaux comme internationaux.

- Envisager la création, dans notre capitale romaine et celto ligure, d'un Musée de l'Aix antique. Mobiliser les acteurs, ville, Département, Région, Etat, Europe, association archéologique... pour atteindre cet objectif.
- Assurer la place de la Science dans la politique culturelle de la ville : Réouvrir un Museum d'Histoire Naturelle.
- Mettre en avant la culture provençale et promouvoir la diffusion de l'occitan-langue d'Oc associé au multilinguisme.
- Bâtir, dans le Parc Jourdan entre l'Ostau de Provença - Oustau de Prouvènço et le Centre d'Oralité de la Langue d'Oc, sous forme de kiosque un espace dédié à la création et aux spectacles en langue régionale. Espace qui serait également une salle communale pour le quartier des facultés qui est un des seuls à en être actuellement dépourvu.
- Faire respecter le patrimoine aixois et arrêter sa marchandisation. Assurer la conservation et l'embellissement des biens publics. Inciter et accompagner les propriétaires privés à s'inscrire dans une politique respectueuse de l'identité patrimoniale de la ville.
- Donner, aux bibliothèques Méjanès, les moyens humains de pleinement fonctionner et ainsi d'accéder à leurs locaux réhabilités dans les meilleures conditions. Investir dans la Méjanès numérique et dans une Intelligence Artificielle pleinement maîtrisée par la direction, le personnel des bibliothèques et au service des usagers. S'assurer que la bibliothèque reste ouverte et à disposition de toutes les aixoises et tous les aixois, soit au travers de ses sites décentralisés (Li Campaneto, la Halle aux grains, le Centre d'Oralité de la langue d'Oc...), soit par des moyens mobiles modernes disponibles dans tous les quartiers et villages.
- Permettre aux classes du conservatoire de se produire dans toute la ville au travers de scènes adaptées réparties sur tout le territoire.

Budget

Budget et Collectivités locales

- Voter une trajectoire budgétaire de transition climatique dès le début du mandat et se doter d'un budget vert pour répondre à l'urgence de la transition écologique tout en assurant la soutenabilité financière de nos investissements.
- Choisir en priorité, dans les limites légales, des structures associatives ou des entreprises issues de l'ESS comme délégataires de service public (crèches, EHPAD...) .
- Travailler avec les banques coopératives pour s'affranchir de la mainmise des institutions financières et des agences de notation.
- Faire connaître les répercussions des restrictions budgétaires nationales sur le budget de la commune et œuvrer au niveau national pour augmenter les dotations.
- Voter le premier budget sensible au genre en 2026, en évaluant l'impact des dépenses publiques sur les femmes et les hommes.
- Permettre aux élus d'opposition de siéger dans la gouvernance des sociétés d'économie mixte et de toutes les commissions municipales et extra-municipales.
- Soutenir le tissu associatif par des conventions et un financement pluriannuel.

Relation avec les collectivités locales

Pour une solidarité métropolitaine équilibrée

- **Œuvrer pour que la commune occupe une place prépondérante en tant que 2ème ville-centre et universitaire dans la Métropole.**

Une stratégie de coopération « offensive »

Rénover les relations avec les collectivités et l'État autour de trois principes :

- **Conditionnalité : conditionner le soutien aixois aux budgets métropolitains à des engagements précis, chiffrés et opposables pour Aix (logement social, transports, climat, culture...).**
- **Maximisation des financements croisés : aller chercher systématiquement les cofinancements État, Région, Département, Europe pour des investissements aixois sans alourdir la fiscalité locale.**
- **Coopération structurée : favoriser les partenariats pluriannuels (contrats de territoire, conventions d'objectifs) avec chaque niveau de collectivité : Métropole, Département, Région.**

Une gouvernance déterminée avec la Métropole

- Initier une Conférence permanente des partenaires (Métropole-Région-Département-État-Université) autour de trois dossiers : logement, mobilités, transition écologique.
- Mettre noir sur blanc des objectifs chiffrés pour Aix (logement social, km de couloirs bus/BHNS, montants d'investissements climat...) dans les documents métropolitains (PLH, PLUi, PDU, plans climat) avant d'approuver les budgets.
- Renégocier l'attribution des dotations après 2026 pour sécuriser les finances aixoises et rééquilibrer la solidarité métropolitaine.
- Exiger une gouvernance plus démocratique de la Métropole : conférences de maires, copilotage des grands projets, transparence sur les flux financiers.
- Créer des Conférences citoyennes autour des grands enjeux prospectifs rassemblant acteurs institutionnels, économiques, syndicaux et associatifs pour des sujets clés : transports/mobilité, logement, culture, climat...
- Œuvrer pour remunicipaliser les parkings aixois : réserver une large part des parkings de proximité aux résidents permanents et améliorer les places dédiées aux modes actifs de déplacement.

Rénovation des relations avec le Département et la Région : contrats de territoire pluriannuels

Avec le Département des Bouches-du-Rhône

- **Négocier un contrat pluriannuel autour de priorités partagées : voirie communale, écoles, collèges, équipements sportifs et culturels, habitat, politiques sociales, accompagnement seniors dont le grand âge.**

Avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur

- **Structurer des contrats de territoire autour de nos priorités : logement, transition écologique, jeunesse et éducation (lycée, CFA et Mission Locale), culture**
- **Obtenir des cofinancements Région-Département-Métropole-Ville sans augmenter la fiscalité locale.**
- **Disposer d'une part significative des moyens de la convention Métropole-Région pour les projets environnementaux sur Aix.**

Rénovation des relations avec l'État : maximiser les financements État sur les priorités aixoises à savoir

Logement social

- Intervenir fortement sur les négociations d'opérations ciblées de rénovation et de création de logements sociaux ou très abordables (mobilisation du parc privé, bail réel solidaire, réhabilitation du parc ancien).
- Mobiliser MaPrimeRénov', MaPrimeLogementDécent et les programmes « Logement d'abord » pour les publics les plus précaires.
- Obtenir des dérogations favorables à la densification qualitative.

Transports et ferroviaire

- Réclamer un vrai plan de mobilité métropolitain audacieux basé sur une ossature ferroviaire et digne des enjeux de mobilité et de santé publique du territoire.
- Inscrire Aix dans les priorités nationales via les Contrats de Plan Etat Région (tram-train, haltes ferroviaires, gares, pôles d'échanges multimodaux, parkings-relais, lignes de bus express en site propre...).
- Obtenir des cofinancements État pour les grands projets métropolitains sur Aix-en-Provence.

Enjeux environnementaux

- Déposer systématiquement des dossiers Fonds vert pour les écoles, les bâtiments municipaux, les îlots de fraîcheur, les protections contre les risques (incendies, sécheresse, canicule et inondations).
- Articuler ces projets avec les plans métropolitains climat-air-énergie pour démultiplier les financements.
- Négocier des contrats de ville ou des dispositifs « territoires engagés pour le logement et la transition écologique » pour obtenir des aides structurées.
- Mobiliser les crédits de l'Etat et de la Métropole pour la politique de la ville en faveur des quartiers prioritaires.

Renforcer le recours aux financements croisés

- Mettre en place une cellule Europe-État-Région-Département-Métropole pour aller chercher systématiquement des cofinancements.



MEETING - MERCREDI 11 MARS

🕒 19h30 📍 La Manufacture

PREMIER TOUR - DIMANCHE 15 MARS

MEETING - MERCREDI 18 MARS

🕒 19h 📍 Le Centre des Congrès

RÉUNION PUBLIQUE - JEUDI 19 MARS

19h 📍 Salle des Cèdres

SECOND TOUR - DIMANCHE 22 MARS

